



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE(CGV)

Ce document est disponible sur le site de Campagne Marketing : www.campagnemarketing.fr

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de l'agence CAMPAGNE MARKETING (qui est le nom utilisé par la société PointCall siret: 327130506, Tél : 01 76 41 05 36 – 07 56 90 36 36 – Email : contact@campagnemarketing.fr) et de ses clients. Seules les conditions particulières, les présentes conditions générales de vente et le code de commerce réglementent les conditions de vente des prestations fournies par l'agence CAMPAGNE MARKETING. Aussi, les présentes conditions générales de vente prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les conditions générales d'achat ou tout autre document émanant du client ou du tiers. Toute conditions contraire posée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposables à l'agence CAMPAGNE MARKETING quelque soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Ces CGV s'appliquent sans réserve dès la réception du bon de commande signé et jusqu'à la livraison de la prestation commandée. Un bon de commande ou un devis est considéré comme accepté dès lors que le Client ou l'un de ses préposés y a apposé sa signature. Une prestation est considérée livrée lorsque le travail a été effectué par CAMPAGNE MARKETING conformément au bon de commande/devis.

Article 1 - Objet de la mission

L'offre de CAMPAGNE MARKETING est constituée de prestations sous forme de services, conseils ou abonnements dans les domaines suivants :

- Web marketing et conseil web marketing ;
- De la création de site internet marchand ou non ;
- Du développement informatique et du conseil en développement informatique ;
- De l'hébergement ;
- Du référencement, de l'audit de référencement et du conseil en référencement ;
- De la gestion de nom de domaine ;
- De la maintenance de serveur
- De la formation web
- De la création graphique et impressions
- De la vente de matériel informatique

Article 2 - Devis et commande

La prestation à réaliser comprend tout ce qui est explicitement listé sur le devis. Le devis est établi à partir des éléments et informations fournies par le client. Les travaux et frais techniques sont évalués en fonction de la mission à réaliser et des contraintes qui lui sont liées. Les tarifs mentionnés sur le devis s'entendent en euro et Hors Taxe sauf cas contraire mentionné. Ne sont pas compris dans le prix tel que fixé dans le devis tous les frais extraordinaires engagés par l'agence CAMPAGNE MARKETING en cours de mission non prévus initialement et nécessaires à la bonne réalisation du projet (déplacements , achats de logiciels ou matériel spécifiques,etc...) ainsi que le coût de toute prestation supplémentaire et/ou imprévue demandée par le client en cours de mission. Ces frais seront facturés au client, en sus. Toute modification au cours de la réalisation de la mission peut entraîner une majoration des prix. Toute prestation ne figurant pas dans le devis initial fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit. Les prix et les délais de réalisation sont valables un mois à compter de la date d'émission du devis. Ils sont fermes et non révisables lors de l'acceptation par le client si celle-ci intervient dans le courant du mois. L'acceptation du client est matérialisée par la validation écrite du devis (par écrit ou e-mail). A partir du moment où le client valide le devis, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve de prix, la mission confiée à l'agence CAMPAGNE MARKETING.

Article 3 - Conditions de paiement

3.1. Les paiements sont effectués, uniquement par règlement PayPal. Sauf convention contraire, le paiement de la mission doit intervenir à la hauteur de:

- Pour la création d'un site internet:
 - 10% lors de l'acceptation du devis, après quoi CAMPAGNE MARKETING s'engage de créer un aperçu explicite du site internet et le mettre en ligne.
 - 70% après la validation de l'aperçu par le client.
 - 20% à la mise en place de la prestation finale émise par l'agence CAMPAGNE MARKETING et ce dans un délai de 15 jours suivant l'envoi de la facture finale.

- Pour les autres services:
 - 50% lors de l'acceptation du devis et à la hauteur de 50% à la mise en place de la prestation finale émise par l'agence CAMPAGNE MARKETING et ce dans un délai de 15 jours suivant l'envoi de la facture finale.

La totalité de la production, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de l'agence CAMPAGNE MARKETING tant que la facture finale émise par l'agence CAMPAGNE MARKETING n'est pas payée en totalité par le client. De façon corollaire, le client deviendra propriétaire de fait de la production à compter de règlement de la facture finale. En cas de non règlement complet du montant de la prestation due, l'agence CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de suspendre tout service livré et supprimer les données mises en ligne.

3.2. Si le client souscrit à un abonnement mensuel, l'abonnement débutera dès l'acceptation du devis. Le client sera engagé sur une période d'une année soit douze mensualités minimum. Si le client désire résilier son abonnement il devra régler les mensualités restantes jusqu'à la fin de l'engagement. Dans le cas d'un abonnement mensuel, la totalité de la production, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de l'agence CAMPAGNE MARKETING, même après la période d'engagement.

Article 4 - Réalisation de la mission

L'agence CAMPAGNE MARKETING exécutera sa mission dans le strict respect du devis accepté par le client, des règles de l'art avec toute la compétence et le professionnalisme requis dans son secteur d'activité. Elle mettra en œuvre les moyens humains et techniques adéquats et nécessaires, formulera toutes remarques, commentaires et/ou suggestions permettant d'améliorer l'efficacité de sa mission. L'agence CAMPAGNE MARKETING reste seul juge des différents moyens qu'il lui appartient de mettre en œuvre pour réaliser sa mission. Le client s'engage à fournir à l'agence CAMPAGNE MARKETING et ce sans exception, tous les documents et informations qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de la mission. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute de toute nature ne seront corrigés par l'agence CAMPAGNE MARKETING. L'agence CAMPAGNE MARKETING ne débutera sa mission qu'une fois les conditions suivantes remplies : - paiement d'un acompte de 10% en cas de création de site internet et 50% pour les autres services sur la totalité des travaux à engager lors de l'acceptation du devis, cet acompte étant définitivement acquis pour l'agence CAMPAGNE MARKETING. Certaines prestations nécessitent un paiement d'acompte à 100% tel que stipulé dans le devis. - avoir la totalité des documents et informations nécessaires à l'exercice de sa mission ; tout retard dû au fait du client, notamment suite à un manque de collaboration, transmission tardive de documents, remise de documents incomplets ou erronés, fera bénéficier l'agence CAMPAGNE MARKETING d'un report de délai de livraison au moins égal à la durée de ce retard. L'agence CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de travailler avec des prestataires indépendants et des sous-traitants qu'elle estime et plus généralement s'adjoindre tous tiers pour exécuter sa mission tout en conservant la direction et la responsabilité de son exécution. Si le client souhaite confier la production d'un service tel que l'impression et/ou l'édition à un autre prestataire de son choix, l'agence CAMPAGNE MARKETING décline toute responsabilité consécutive au choix de prestataires qui lui sont étrangers, le client étant seul responsable de ses choix de prestataires. Selon le type de mission, une maquette finale du projet éditée par l'agence CAMPAGNE MARKETING matérialisant les éléments de création peut être présentée au client, avant sa production, son impression ou sa diffusion. Elle doit faire l'objet d'une validation par le client par tous moyens écrit (lettre, fax, courriel...), plus communément appelée « bon à tirer ». Dans le cas où le client refuserait d'agréer la maquette ou le projet présenté, l'agence CAMPAGNE MARKETING pourra accepter la demande du client ou formuler une nouvelle proposition avec un délai et un prix. Faute d'accord, les parties devront décider de la poursuite ou non de leur collaboration et des modalités de règlement de l'agence CAMPAGNE MARKETING compte tenu des travaux effectués. Toute demande de correction d'auteur émise auprès de l'agence CAMPAGNE MARKETING par le client engage l'entière responsabilité de ce dernier. Si en cours de mission, des corrections souhaitées par le client devaient entraîner des modifications significatives et de ce fait, aboutir à un remaniement profond du projet de départ validé par le client, l'agence CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de

facturer toute prestation engagé à ce stade et de réviser le devis initialement accepté par le client. De la même manière, dans ce cas où le client déciderait de modifier, de rejeter, d'annuler ou d'interrompre un travail en cours, la rémunération initialement convenue dans le devis accepté par le client restera intégralement due à l'agence CAMPAGNE MARKETING.

Article 5 - Responsabilité

Chacune des parties assure sa responsabilité civile suivant les règles de droit commun. Compte tenu de la nature des prestations, qui lui sont confiées, l'agence CAMPAGNE MARKETING n'est tenu qu'à une obligation de moyens. En aucun cas, l'agence CAMPAGNE MARKETING ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles modifications et/ou corrections apportées, par le client ou par tout tiers désigné par lui, au projet initialement proposé par l'agence CAMPAGNE MARKETING. Les délais de livraison figurant dans les devis ne sont donnés qu'à titre indicatif et, en aucun cas, un retard raisonnable dans la livraison ne peut entraîner une annulation de la prestation confiée à l'agence CAMPAGNE MARKETING ou des dommages et intérêts. Le client reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par l'agence CAMPAGNE MARKETING. L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations sont sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas l'agence CAMPAGNE MARKETING. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à l'agence CAMPAGNE MARKETING ainsi que les images utilisées par l'agence CAMPAGNE MARKETING respectent le droit à l'image, les bonnes mœurs ainsi que les ayants droits dépositaires desdites images. Le client est parfaitement informé que certaines images ne peuvent être utilisées que dans un temps et un tirage limité et uniquement pour certains usages. Le client reconnaît en outre avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par l'agence CAMPAGNE MARKETING concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, les modalités d'utilisation des images et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation. Le client garantit l'agence CAMPAGNE MARKETING contre toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans l'inexactitude des informations sur ses produits ou services provenant d'une publicité trompeuse ou de nature à induire en erreur ou d'une concurrence déloyale. Le client garantit également l'agence CAMPAGNE MARKETING contre les conséquences d'une utilisation des créations au-delà des limites de la mission. Le client est également responsable du respect des réglementations spécifiques à son activité notamment des mentions obligatoires qu'il convient de faire figurer sur le support commandé, compte tenu de la législation et de la réglementation en vigueur. Lorsque l'agence CAMPAGNE MARKETING n'agit qu'en qualité d'intermédiaire technique (auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, en matière de réservation et de diffusion de messages publicitaires...), il faut tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le client reste seul engagé vis-à-vis des organismes et reconnaît agir en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers. Rappel des conditions de vente :

1 - "L'agence CAMPAGNE MARKETING décline toute responsabilité concernant les contenus textuels et iconographiques fournis par le client. Le client s'engage à transmettre à notre agence ses textes dans un format numérique éditable. Ces derniers doivent être par défaut, vierge de toute erreur. Toute étape de validation implique la relecture des textes par le client, et son accord sur le contenu, et sa mise en page. Nous vous conseillons, par ailleurs, une double relecture en interne par des personnes différentes. Un accord par email, tient lieu de validation finale."

2 - "La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par CAMPAGNE MARKETING. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par les représentants légaux de la société CAMPAGNE MARKETING, concernant les lois du copyright, de la propriété intellectuelle, les mentions légales à faire paraître, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation."

Article 6 - Propriété intellectuelle

Le client doit être titulaire de tous les droits d'exploitation des œuvres ou droits de propriété intellectuelle apportées à l'agence CAMPAGNE MARKETING en vue de leur reproduction. Il en va de même pour tous les signes distinctifs et de charte graphique (dessins, marques, photographies, ...) qui pourraient être apposés sur tout support de communication (affiches, tee-shirts, flyers, etc.) dont la fabrication serait confiée à l'agence CAMPAGNE MARKETING.

Article 7 - Conservation de la base de données et des sources - Promotion des créations

L'agence CAMPAGNE MARKETING conservera la base de données et des sources de l'ensemble des travaux et réalisations effectués pour le compte du client sans limitation. L'agence CAMPAGNE MARKETING peut mentionner le nom du client dans ses références commerciales et apposer sa signature sur ladite œuvre sauf avis contraire du client notifié par écrit en lettre RAR. Sauf dispositions contraires écrites, l'agence CAMPAGNE MARKETING à travers ses représentations légaux et commerciaux pourra diffuser ses créations réalisées pour le compte du client à des fins promotionnelles de « présentation de créations » sur tous types de supports sans limitation de durée dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité.

Article 8 - Confidentialité

L'agence CAMPAGNE MARKETING et le client s'engage à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques...) auxquels ils auront pu avoir accès dans le cadre de leurs relations contractuelles. Le Client s'interdit de communiquer à toute personne extérieure à sa société les informations écrites ou orales, interventions techniques ou savoir-faire de CAMPAGNE MARKETING sans accord préalable. Le Client s'engage à avertir son personnel du caractère confidentiel des informations communiquées par CAMPAGNE MARKETING.

Article 9 : Généralités

CAMPAGNE MARKETING fournit des prestations informatiques et multimédia liées à l'Internet.

- Conception et réalisation de site Internet et/ou application Web (Intranet / Extranet)
- Achat de nom de domaine / Hébergement / Référencement par le biais de ses partenaires spécialisés
- Réalisation et mise en ligne de services multimédia
- Paramétrage et mise en ligne de solutions de paiement en ligne
- Formation à l'utilisation des services Internet mis en place pour le client.
- Formations dans le domaine de l'Internet.
- Prestations de sécurité en ligne

Article 10 : Conditions de vente

Tout achat de prestations commercialisées par CAMPAGNE MARKETING entraîne l'adhésion entière et sans réserve des conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle écrite de notre part, prévaloir contre nos conditions générales de ventes. Toute condition contraire posée par le client sera donc inopposable à défaut d'acceptation expresse et écrite de notre part. Le fait que nous nous prévalons pas, à quelque moment que ce soit, de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 11 : Création de Sites Web

CAMPAGNE MARKETING s'engage dans le cadre d'une obligation générale de moyens à tout mettre en oeuvre pour assurer la meilleure qualité et régularité des services qu'elle apporte.

CAMPAGNE MARKETING ne peut être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit subi par le client, y compris les pertes ou les altérations de données

Dans le cadre de la création de sites Internet géré par le client, CAMPAGNE MARKETING, apportera un soin particulier à la protection des accès client. Conditions de création de site

Conformité légale : Le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur, respectant les copyrights, droits d'auteur et propriété intellectuelle sur les images ou autres fichiers qu'il fournit (le client reste responsable de cette vérification et doit en être tenu de fournir les preuves en cas de demande). Nous dégageons toute responsabilité de la société dans le cas de modifications ultérieures de la part du client du contenu des pages créées.

Réalisation des sites web : Le service de création du site web comprend la création d'une structure générale du site, d'une charte graphique, définition des rubriques, navigation, polices de caractères, construction du site en lui-même, intégration d'éléments interactifs type formulaires en ligne, liens hypertextes et d'images et outils statistiques si besoin, ainsi que les modules et/ou options supplémentaires choisis par le client dans le devis signé. Dans le cas d'une création de site internet, CAMPAGNE MARKETING réalisera et proposera avant publication finale un aperçu en ligne visible par le client (par une adresse URL que CAMPAGNE MARKETING lui fournira), à valider. Nous rappelons que le client est tenu de fournir les textes et photographies à insérer dans les différentes rubriques du site Internet sans quoi CAMPAGNE MARKETING procédera à un remplissage du site avec un contenu de démonstration. La livraison du site peut s'entendre avec contenu pré-rempli ou non selon les modalités spécifiées dans le devis et finalisées entre CAMPAGNE MARKETING et le Client.

Mises à jour, maintenance du site, insertion de nouvelles pages

La mise à jour du site prévoit une actualisation ou modification du site web selon une règle de fonctionnement définie entre CAMPAGNE MARKETING et le Client au moment de la signature du contrat. Le suivi est assuré dans les limites prévues au contrat de mis à jour conclu entre CAMPAGNE MARKETING et le client.

Les tarifs seront appliqués selon la règle définie entre CAMPAGNE MARKETING et le client.

Article 12 : hébergements web, noms de domaine et messagerie électronique.

CAMPAGNE MARKETING met à disposition du Client un Service d' Hébergement à destination de son ou ses Sites. Le service d' Hébergement est spécifiquement conditionné pour accueillir les sites réalisés par CAMPAGNE MARKETING. Il se limite donc à l' hébergement des solutions proposées, élaborées et réalisées par CAMPAGNE MARKETING. Il peut, avec l' accord explicite de CAMPAGNE MARKETING, être utilisé pour héberger un Site ou un Service qui ne respecte pas la présente condition. Le cas échéant, le Client devra respecter les contraintes de l' Infrastructure de CAMPAGNE MARKETING telles que stipulées sur le contrat. CAMPAGNE MARKETING met à disposition du Client un espace prédéfini pouvant accueillir son Site, ses fichiers et ses données. CAMPAGNE MARKETING met également à disposition du Client l' Infrastructure nécessaire à garantir l' accès du Site depuis le réseau Internet. Le Site peut être, selon l' option choisie par le client, être hébergé sur un espace mutualisé, c' est à dire partagé avec d' autres Clients de CAMPAGNE MARKETING, ou sur un serveur dédié. Les ressources mises à disposition par CAMPAGNE MARKETING au Client restent la propriété de CAMPAGNE MARKETING ou de son ou ses prestataires. Nom de domaine CAMPAGNE MARKETING propose au Client de réserver et gérer un ou plusieurs noms de domaines. Ce ou ces noms de domaine restent la propriété du Client qui en conserve toutes les responsabilités légales. Il doit par exemple, mais pas uniquement, s' assurer le respect du ou des noms de domaine vis à vis des règles particulières de de son domaine d' activité, des bonnes mœurs, de la propriété intellectuelle ou de ses concurrents. CAMPAGNE MARKETING conserve tous les droits de gestion sur chaque nom de domaine durant toute la durée du contrat d' hébergement. Le Client ne peut intervenir directement sur celui-ci. Lors de la dénonciation du contrat, CAMPAGNE MARKETING transmettra la gestion de ce ou ces noms de domaine au Client. Si le Client souhaite transférer celle-ci à un tiers, il doit réaliser cette demande par écrit au moment de la dénonciation. Messagerie électronique CAMPAGNE MARKETING propose au Client un Service de messagerie électronique associé à l' hébergement. Cette prestation consiste à la mise en place d' une plateforme de réception, stockage et envoi de courriels ainsi que la mise à disposition des protocoles traditionnels d' accès à une messagerie électronique. La configuration du matériel et logiciel du Client afin d' utiliser cette plateforme reste à sa charge. Tout comme l' hébergement, ce Service est mutualisé, c' est-à-dire partagé avec d' autres Clients des offres de CAMPAGNE MARKETING, sauf si le client a souscrit à une offre de messagerie électronique dédié.

Article 13 : Responsabilité liée à la prestation

La responsabilité de CAMPAGNE MARKETING est limitée au site Internet et à son contenu dont elle a le contrôle direct. CAMPAGNE MARKETING ne saurait être responsable des liaisons de tous types, assurées par d' autres prestataires. CAMPAGNE MARKETING ne saurait être responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au client du fait de sa connexion à Internet.

CAMPAGNE MARKETING ne saurait être responsable, dans le cadre d' un site géré par le client ou CAMPAGNE MARKETING, de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d' accès client.

Pour toute commande de création et d' hébergement, CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de refuser texte, illustration et en général tous contenus qui sont contraires aux bonnes moeurs, ou en infraction avec la législation.

Article 14 : Obligations du client

Dans le cas où le client fournit à CAMPAGNE MARKETING les informations nécessaires à l' exécution de la commande, ces informations devront être transmises selon les spécifications de CAMPAGNE MARKETING. La réalisation du site web et/ou des prestations associées commandées ne sera réalisée dans un délai fixé à la commande qu' à compter du moment de la réception de toutes les informations nécessaires à cette réalisation.

L' ensemble des informations ayant été, préalablement à leurs diffusions sélectionnées par le client, CAMPAGNE MARKETING ne saurait être en aucun cas rendu responsable de leur contenu, même dans le cas où CAMPAGNE MARKETING assure le contenu rédactionnel tel que textes, photos et vidéo en complément ou non des informations fournies par le client. Lors de l' acceptation de la commande, nous présumons que le client est en possession du droit d' auteur ou de reproduction, et assume toute responsabilité pour les préjudices résultant d' une violation des droits d' auteur ou de reproduction appartenant à un tiers.

CAMPAGNE MARKETING ne saurait être tenu pour responsable du non fonctionnement de tout ou partie du site Internet dans le cas d' un hébergement non assuré par ses soins.

Le client sait que CAMPAGNE MARKETING reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations Internet, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

Article 15 : Hébergement et gestion du site

Les prestations d' hébergement proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers. L' offre d' hébergement est liée obligatoirement à une ou plusieurs prestations de services de notre part. Le transfert des DNS sur le serveur de notre partenaire est possible si une ou plusieurs prestations de services de notre part y sont liées. Dans tous les cas, le client pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques nécessaires à l' accès à son/ ses hébergements.

Dans le cas de la défaillance de ce partenaire, notre société s'engage à trouver et vous proposer toutes les solutions possibles pour y remédier, mais CAMPAGNE MARKETING se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne seraient être directement imputables à notre société.

En aucun cas, CAMPAGNE MARKETING ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client ; de produits défectueux que le client a vendu par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du client ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues à la conservation des nom de domaines.

CAMPAGNE MARKETING ne peut être redevable d'aucune taxation ou autres frais en relation avec les achats faits à partir du site client. Le client accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, CAMPAGNE MARKETING ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du client ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non savoir-faire du client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

Le compte client est strictement personnel, il est accessible par un login et un mot de passe confidentiel. Le client est responsable de l'usage de son login et de son mot de passe, toute connexion effectuée en utilisant ces login et mot de passe sera réputée l'avoir été par le client. CAMPAGNE MARKETING ne sera en aucun cas responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des login et mot de passe.

Article 16 : Nom de domaine

CAMPAGNE MARKETING offre de procéder à l'enregistrement de noms de domaine avec les extensions .com, .net et .org, ainsi que .fr et autres extensions disponibles en France afin de permettre à toutes personnes physiques ou morales de s'assurer de la propriété du ou des noms de leur choix.

CAMPAGNE MARKETING s'engage à tout mettre en oeuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat.

CAMPAGNE MARKETING mettra en ligne sous ce nom de domaine une page type, non susceptible de personnalisation, faisant apparaître une mention comportant le nom de domaine.

Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de l'enregistrement du nom de domaine envisagé, l'indication de la disponibilité de ce nom ne constitue nullement la garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement. La disponibilité d'un nom de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

Chaque demande d'enregistrement implique l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage ainsi que des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

Il appartient au client de fournir à CAMPAGNE MARKETING les justificatifs éventuellement requis pour l'enregistrement considéré, tel un Kbis ou l'identifiant au répertoire INSEE pour un nom du niveau .fr ou encore le certificat d'enregistrement à l'INPI pour un nom de niveau .tm.fr.

Les prix en vigueur sont ceux mentionnés sur le bon de commande signé et retourné par le client. Les prix s'entendent en hors taxes et sont payables en euros à réception de la facture.

L'enregistrement du nom de domaine du client ne sera pris en considération qu'à réception par CAMPAGNE MARKETING du bon de commande dûment rempli et signé par le client accompagné du règlement et des justificatifs nécessaires.

L'enregistrement du nom de domaine n'est effectif qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés (Afnic, Internic) et du temps de propagation des DNS.

Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement. En aucun cas, CAMPAGNE MARKETING ne saurait être tenu pour responsable à quelque titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

Le client s'engage à garantir CAMPAGNE MARKETING de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs nom de domaine.

Article 17 : Commande

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes ou/et prestations de services. En donnant son accord à l'écrit ou par mail, le client accepte sans réserve nos conditions de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat. Les commandes de nos clients sont fermes après délai de rétractation légale ou sauf avis contraire de notre part sous huitaine à compter de la réception du bon de commande.

Article 18 : Délais

Les délais de livraison indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines de CAMPAGNE MARKETING à répondre aux commandes. Dans le cadre de l'article 24, le client ne peut exiger de CAMPAGNE MARKETING ni la livraison de la commande à la date prévue, ni indemnité de quelque nature que ce soit. Le client reste redevable de la somme prévue. CAMPAGNE MARKETING s'engage à réaliser le site Internet dans un délai de 3 mois à partir de la signature et ce à condition de disposer de l'ensemble des éléments et validations pour conduire à la mise en ligne de ce projet. Si le client, n'est pas en mesure de fournir l'ensemble des éléments sur la durée initiale prévue, 50% de la somme restante avant solde sera demandée.

Article 20 : Retard de paiement

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera l'application d'une pénalité de retard, prévue par la loi 92-1442 du 31 décembre 1992, art. 3-1 al. 3, égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal sur les sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers, de dossier, de mise en demeure et de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat. En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes clauses, non réparé dans un délai de trente jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception, notifiant les manquements, adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre. En cas de règlement amiable, de procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, de suspension provisoire des poursuites, de faillite ou de procédures similaires, le présent contrat sera résilié automatiquement, sans notification, à compter de la décision du Tribunal compétent.

Article 21 : Taxes

CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Article 22 : Obligation d'information

Le client s'engage à informer, par écrit, CAMPAGNE MARKETING de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire, etc.).

Article 23 : Informatique et Liberté

Le client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de CAMPAGNE MARKETING, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre du bon de commande ou de la convention pour la formation.

Le client fait son affaire de toute déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) relative à l'utilisation de son site Internet sauf offre de prestation entrant dans ce cadre.

Article 24 : Force Majeure

Ont pour effet de suspendre nos obligations contractuelles les cas fortuits ou de force majeurs telles que : le vol ou la destruction de l'outil de production, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre entreprise ou celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

Article 25 : Dispositions diverses

Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales s'avère non valable ou inopposable en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision exécutoire d'une juridiction ou d'une autorité administrative compétente, cette clause sera réputée non écrite et le reste du contrat conservera son plein effet.

Article 26 : Versions

Ces termes et conditions se substituent à toutes versions antérieures et s'appliquent à tous les projets présents et futurs, à défaut d'un accord différent établi par écrit. CAMPAGNE MARKETING se réserve le droit de changer ou modifier ces termes à tout moment, avec effet immédiat.